

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE LUMA CONGO

---

Luma Congo (la "**Compagnie**" ou "**LUMA**") s'engage pour un développement durable et reconnaît que la durabilité à long terme de notre entreprise dépend d'une gestion responsable, à la fois pour la protection de l'environnement et pour la gestion efficace de l'exploration et de l'extraction des ressources minérales et l'utilisation durable des ressources pour le bénéfice de toutes nos parties prenantes. En suivant ainsi les politiques de Luma Holding - dont Luma Congo fait partie, nous cherchons à minimiser notre empreinte environnementale, à atténuer les impacts négatifs et à promouvoir un développement durable dans les zones où nous opérons.

Nos valeurs et principes commerciaux en tant que société sont basés sur une performance de gestion environnementale "zéro dommage"; ils sous-tendent notre politique environnementale et représentent les lignes directrices minimales pour la société à cet égard. Les questions environnementales sont intégrées dans notre prise de décision et nos stratégies commerciales. Nous veillerons à ce que les administrateurs, les cadres, les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs soient conscients de cette politique ainsi que des responsabilités pertinentes qu'elle établit.

- Nous respecterons toutes les lois, réglementations et exigences environnementales applicables.
- Nous nous engageons à respecter les normes industrielles pertinentes en matière de gestion des risques environnementaux, notamment les normes ISO14001.
- Nous nous engageons à établir et à maintenir des systèmes de gestion pour identifier, surveiller et contrôler les aspects environnementaux de nos activités, y compris la réduction des risques environnementaux. Le cas échéant, nous pouvons exiger que les employés suivent une formation pour s'assurer qu'ils respectent les meilleures pratiques de l'industrie et toutes les lois, réglementations et exigences environnementales applicables.
- Nous veillerons à ce que nos employés et nos contractuels remplissent leurs responsabilités conformément à cette politique, aux lois applicables et aux normes de l'industrie que nous nous engageons à respecter.
- Nous travaillerons avec les représentants locaux des communautés dans lesquelles nous opérons pour sensibiliser la communauté aux obligations environnementales associées à nos activités.
- Nous nous engageons à une communication transparente et à la consultation avec les parties intéressées et affectées par les aspects environnementaux de nos activités. Dans la mesure du possible, nous adapterons nos pratiques pour répondre aux préoccupations et réduire davantage l'impact de nos activités.
- Nous travaillerons avec les représentants de la communauté locale pour informer nos communautés d'accueil sur la nature de nos impacts, comment nous les gérons, nos obligations environnementales et notre performance.
- Nous travaillerons continuellement à améliorer notre performance environnementale au fil du temps, notamment en augmentant notre efficacité énergétique, en réduisant les émissions et les déchets, et en favorisant le développement durable dans les zones où nous opérons.





- Nous évaluerons nos impacts sur la biodiversité et développerons des plans de gestion visant à minimiser la déforestation et d'autres impacts sur la biodiversité et l'accès aux terres, tout en veillant à ne pas entraîner de perte nette d'habitat critique.
- Nous gérons de manière responsable nos déchets dangereux et non dangereux, y compris leur transport, leur stockage et leur manutention en toute sécurité, et nous chercherons à réduire et à recycler autant que possible.
- Nous reconnaissons la sensibilisation croissante au sein de notre industrie au changement climatique et la nécessité de participer à des solutions qui abordent l'impact à long terme du changement climatique, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, dans la mesure du possible.
- Nous reconnaissons la sensibilité de la gestion et de la préservation de l'eau et visons à assurer une utilisation durable de l'eau. Notre objectif est d'améliorer continuellement les systèmes de gestion de l'eau et leur efficacité. Nous surveillons notre consommation de ressources en eau dans nos zones d'activité.
- Nous développerons des plans de gestion et de réponse aux urgences en coordination avec nos parties prenantes.

La société a mis en place un point de contact pour le signalement de violations et de risques environnementaux via son site web et accessible via une adresse e-mail spéciale ([grievance@lumacongo.com](mailto:grievance@lumacongo.com)) afin de permettre la déclaration confidentielle de ces problèmes. Les personnes souhaitant faire des plaintes ou signaler des préoccupations de manière confidentielle sont encouragées à utiliser le formulaire de contact et/ou l'adresse e-mail.

Une boîte de soumission anonyme est également disponible au bureau de la société pour faciliter la déclaration de toute préoccupation. Une copie de notre Politique de signalement est disponible sur notre site web à l'adresse [www.lumacongo.com](http://www.lumacongo.com) ou peut être obtenue auprès du Secrétaire d'entreprise.

Le Conseil d'administration de la société examinera et évaluera cette politique sur une base annuelle pour déterminer son efficacité.

Cette politique sera publiée sur le site web de la société et une copie de la politique sera affichée sur les sites opérationnels exploités par la société.

Dernière approbation: 01 février, 2023

Gérant

LUMA CONGO SARLU

